

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 1

Artikel: Notre revue fête son 30e anniversaire
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTRE REVUE

fête son 30^e anniversaire

Juin 1920, bulletin n° 1. Ce sont quelques pages toutes simples et bien modestes, que nous relisons aujourd'hui avec ce curieux mélange de sentiments que l'on éprouve en regardant de vieilles photographies de famille. Vous savez, ces cartons jaunis où l'aïeul pose fièrement avec ses belles moustaches noires et son premier uniforme militaire, devant un décor de théâtre. Nous aimons ces vieux documents et nous les respectons. Mais pourquoi faut-il que

nous regrettions presque toujours le temps qu'ils évoquent ?

C'est que le premier bulletin de la Chambre de commerce suisse en France nous transporte dans un monde auquel nous avons déjà de la peine à croire. Le régime des échanges franco-suisse y est résumé en une page : « L'importation en France est libre... », « l'exportation de France est libre... ». Et cinq mois plus tard, nous lisons dans le même bulletin cette petite nouvelle : « La Commission des finances de la Chambre des Députés a estimé que la suppression de toute entrave à l'importation et à l'exportation était la condition indispensable au rétablissement du change français et au retour à une vie moins chère. Elle a, en conséquence, émis le vœu que les prohibitions actuellement en vigueur fussent supprimées... » Nos aînés ont décidément raison quand ils regrettent ce temps où les moindres entraves au commerce suscitaient de profondes réactions au Parlement, cette époque où l'abonnement au bulletin de notre Chambre coûtait 15 fr. fr. par an, où le prix du...

Mais laissons là les regrets inutiles. Le passé nous offre mieux que cela. Il nous permet de mesurer le chemin parcouru, les progrès accomplis.

Nous n'avons pas l'intention de retracer ici l'histoire de l'organe de notre Compagnie tout au long de ses trente ans d'existence. Il faudrait d'ailleurs pour cela reprendre l'histoire même des relations économiques franco-suisse, car l'évolution de ses articles et de ses chroniques a toujours été et continue à être étroitement liée au développement de ces échanges. Il faudrait aussi citer les noms de toutes les personnes qui, par leur dévouement et leur compétence, par leur travail intelligent, ont collaboré de près ou de loin à son amélioration progressive. Bornons-nous à constater avec satisfaction que le modeste petit bulletin de 1920 est aujourd'hui une importante revue que lisent chaque mois près de 10.000 lecteurs et qui constitue un vivant trait d'union entre les hommes d'affaires français et suisse. Il n'y a pas de forfanterie à le reconnaître une fois librement ici : la « Revue économique franco-suisse » est actuellement, dans son genre, l'un des périodiques économiques de langue française les plus importants. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous devons surtout en tirer une conclusion : si notre Revue peut être légitimement fière de l'anniversaire qu'elle s'apprête à fêter et de la place qu'elle a conquise, elle n'en a que plus impérieusement le devoir de se perfectionner davantage encore pour répondre toujours mieux à ce que nos membres, à qui elle est réservée, attendent d'elle.

C'est pourquoi nous avons projeté, pour 1950, d'orienter nos préoccupations essentiellement sur les échanges entre la France et la Suisse. Nous essayerons en particulier, en quelques numéros, de montrer comment les économies de nos deux pays sont complémentaires dans de nombreux secteurs, et combien leurs échanges doivent par conséquent se développer en toute liberté dans les deux sens. Ces « chaînes de travail » seront notre fil conducteur pour l'année qui vient de commencer, comme l'étude des cantons suisse et de l'économie française l'ont été successivement en 1948 et en 1949.

Mais pour maintenir le niveau de notre Revue, pour l'élever si possible encore, pour la rendre toujours plus intéressante et utile, nous avons besoin du concours de nos lecteurs. Qu'ils nous fassent part de leurs critiques et de leurs propositions. Ils marqueront ainsi l'intérêt qu'ils témoignent à leur périodique et ce sera pour ceux qui le rédigent la source d'un précieux encouragement. La « Revue économique franco-suisse » est avant tout le lien qui unit tous les membres de la Chambre de commerce suisse en France. Elle ne poursuit qu'un seul but : rendre service à ses lecteurs, faciliter leurs affaires en les tenant régulièrement et minutieusement au courant de l'évolution des relations économiques franco-suisse et des possibilités qu'elles offrent. C'est dans cet esprit que nous attendons leurs suggestions.

Le rédacteur :

Bouard